

LE LABEL AB

Le label **Agriculture Biologique** regroupe des produits ayant un mode de production respectueux de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être de l'animal.

La réglementation proscrit l'utilisation de produits chimiques de synthèse comme les pesticides.



LE LABEL AOC

L'Appellation d'Origine Contrôlée est un label permettant d'identifier un produit dont les étapes de fabrication sont réalisées dans une même zone géographique et selon un savoir-faire reconnu. Elle protège le produit sur le territoire français.



LE LABEL AOP

L'Appellation d'Origine Protégée garantit que le produit a été transformé et élaboré dans une zone géographique déterminée, selon un savoir-faire reconnu.

Version européenne de l'AOC, il protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.



LE LABEL IGP

Le label Indication Géographique Protégée repose sur la notion de savoir-faire. Il identifie un produit dont au moins une étape parmi la production, la transformation ou l'élaboration ont eu lieu dans une aire géographique délimitée.



LE LABEL ROUGE

Le Label Rouge désigne des produits qui ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires.

Cela peut être dû à de meilleures propriétés gustatives ou des conditions de production ou de transformation plus respectueuses.



LA CERTIFICATION HVE

La certification Haute Valeur Environnementale garantit que les pratiques agricoles mises en œuvre sur l'ensemble d'une exploitation préservent les écosystèmes et limitent les pressions sur l'environnement (sol, eau et biodiversité notamment).



LE LABEL BLEU-BLANC-COEUR

Le Label Bleu-Blanc-Cœur promeut une agriculture plus vertueuse par l'amélioration de la qualité de l'alimentation animale pour leur santé et la nôtre.

Il vise également à la diversification des cultures pour des modes de production plus respectueux de l'environnement.



LA MARQUE SUD DE FRANCE

Sud de France est la marque des produits d'Occitanie. Locaux et responsables, ces produits sont le reflet de la région. Ils répondent à des cahiers des charges garantissant la provenance régionale des matières premières, des sites de transformation et des savoir-faire.

